



RÉFLEXION
STRATÉGIQUE

20-25



MISE EN CONTEXTE

La **Réflexion stratégique 2020-2025** de la Ville de Montmagny est le fruit d'un processus rigoureux impliquant plusieurs acteurs du milieu : élus, employés municipaux, citoyens et partenaires du monde culturel, économique, sportif et communautaire qui ont pris part à la démarche pour imaginer l'avenir de Montmagny et identifier les façons d'atteindre, tous ensemble, cette vision.

Comme pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient, un bilan des actions réalisées au cours des dernières années a été fait. On a ensuite identifié les tendances émergentes et retenu les enjeux d'avenir, les défis et les opportunités qui toucheront la ville et la communauté magnymontoise pour les prochaines années.

Cet exercice a permis d'établir une vision pour l'avenir de Montmagny et de cibler des aspirations et des axes d'intervention pour la concrétiser. Cette réflexion stratégique deviendra un outil de travail précieux sur lequel s'appuieront le conseil municipal et les administrateurs de la Ville de Montmagny pour planifier et prioriser les projets.

ENJEUX

- Vieillesse de la population
- Attraction de main-d'œuvre
- Vitalité économique
- Rétention des jeunes
- Ressources naturelles (eau potable, érosion, etc.)

FORCES

- Implication citoyenne
- Aménagements favorisant l'activité physique
- Offre d'activités récréatives
- Qualité de vie
- Milieu sécuritaire

VILLE DE MONTMAGNY

Fondée il y a 375 ans, Montmagny figure parmi les plus vieilles municipalités de la province. Ville à dimension humaine, sécuritaire et accessible, elle compte 11 078 résidents et est un pôle de services important pour les quelque 12 000 citoyens des municipalités avoisinantes. Depuis plusieurs années, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes contribuent toutefois à un léger déclin démographique.

Comme partout ailleurs, la montée du commerce en ligne exerce une forte pression sur l'économie locale et la proximité des grands centres engendre des fuites commerciales. Une majorité d'emplois provient du secteur industriel où les besoins de main-d'œuvre sont une constante préoccupation.

Traversée par deux rivières et bordée par le fleuve Saint-Laurent, Montmagny jouit d'une situation géographique privilégiée. La ville se trouve également sur le parcours migratoire de la Grande Oie des neiges, ce qui lui confère un statut particulier et constitue un attrait touristique indéniable.

Depuis de nombreuses années, la Ville investit dans les promenades, les parcs et les infrastructures de loisirs pour favoriser l'activité physique des citoyens et ajouter à la qualité de vie. Construite en 2014, la bibliothèque municipale est quant à elle un lieu reconnu pour la diffusion des arts et de la culture.



NOTRE MISSION

Offrir des services diversifiés et de qualité dans un milieu de vie sécuritaire et propice au développement économique et social.



NOTRE VISION

Montmagny, ville dynamique et accessible, près des citoyens, où nature et vie urbaine se côtoient.



NOS VALEURS

Engagement
Créativité
Collaboration



POPULATION 2020

11 078

ÂGE MOYEN

47,6 ANS

0-24 ANS	22,6 %
25-64 ANS	50,4 %
65 ANS ET +	27,0 %



REVENU MOYEN

DES INDIVIDUS	34 526 \$
DES MÉNAGES	61 523 \$



TAUX DE CHÔMAGE

6 %



SCOLARITÉ

UNIVERSITAIRE	12,8 %
COLLÉGIAL	16,5 %
SECONDAIRE	22,9 %
APPRENTIS OU MÉTIERS	19,9 %
AUCUN DIPLÔME	27,9 %



ÉVALUATION MOYENNE DES RÉSIDENCES

175 732 \$

Population 2020 : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
Autres données : Statistique Canada, recensement 2016.



ASPIRATIONS ET AXES D'INTERVENTION

Voici les six aspirations (orientations) retenues qui guideront l'administration municipale dans ses décisions afin de concrétiser la vision de Montmagny. Sous chaque aspiration figurent des axes d'intervention illustrant des actions pouvant être réalisées.

1 ANTICIPER LES BESOINS ET CRÉER L'OFFRE POUR STIMULER LA DEMANDE

- Promouvoir, faciliter ou entreprendre des travaux d'infrastructures pour offrir des terrains à vocation résidentielle, commerciale ou industrielle.
- Réduire les fuites commerciales par l'accompagnement des promoteurs et la prospection.
- Moderniser le boulevard Taché.
- Être acteur principal ou partenaire de projets d'investissements majeurs.
- Poursuivre les efforts de revitalisation du centre-ville, secteur dynamique propice aux activités commerciales, aux rencontres citoyennes et à la tenue d'événements.

2 RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU MILIEU

- Promouvoir nos attraits touristiques pour générer des retombées économiques dans le milieu.
- Tenir des rencontres interorganisations pour favoriser la consultation et la concertation.
- Soutenir les organismes et leurs bénévoles qui diversifient l'offre de services et d'activités.

3 OPTIMISER LE POTENTIEL DES PLANS D'EAU

- Protéger contre l'érosion les propriétés publiques situées en bordure des cours d'eau.
- Améliorer les sites publics situés le long des cours d'eau et en aménager de nouveaux afin de permettre à la population d'y accéder facilement. Faire de ces sites des attraits permettant à la ville de se distinguer. (*Circuit des trois ponts, parc Saint-Nicolas, place des Migrations, etc.*)

4 DÉVELOPPER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON GLOBALE ET CONCERTÉE

- Favoriser les déplacements actifs en offrant un réseau sécuritaire, structuré et répondant aux besoins des clientèles.
- Conclure des partenariats avec les municipalités voisines, la MRC et le réseau scolaire pour partager les dépenses de certains services.
- Planifier le développement du territoire en fonction des enjeux (main-d'œuvre, démographie, immigration, etc.) et revitaliser certains secteurs résidentiels, commerciaux ou industriels.
- Mettre en valeur nos attraits historiques, culturels et géographiques.
- Agir à titre de promoteur ou de facilitateur auprès d'initiateurs privés pour favoriser le développement de projets dans le milieu.

5 ÊTRE SOUCIEUX DE L'INCIDENCE DE NOS ACTIONS ET DE NOS DÉCISIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

- Favoriser les déplacements actifs.
- Allouer un budget annuel pour inclure des actions de préservation de l'environnement dans chaque projet.
- Diminuer les îlots de chaleur et bonifier les espaces verts.
- Offrir des services améliorant notre empreinte écologique : accentuer les collectes de déchets organiques, poursuivre les partenariats de collectes spéciales (matériel informatique, peinture, batteries, etc.) et utiliser l'eau potable à bon escient.
- Se doter d'une Politique environnementale.

6 PROMOUVOIR LA SANTÉ DURABLE AUPRÈS DES CITOYENS

- Initier des projets d'infrastructures ou des activités favorisant la santé durable.
- Faciliter la réalisation de projets d'infrastructures ou d'activités émanant de promoteurs privés ou de partenaires publics.
- Offrir à la population des services diversifiés en matière de sport et de culture.



VILLE DE MONTMAGNY

143, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K4
418 248-3361

ville.montmagny.qc.ca

